télés locales

CONFÉRENCE DE PRESSE DE LA FÉDÉRATION DES TÉLÉS LOCALES

Les avancées du Livre blanc

26 JANVIER 2017

Fédération des Télés Locales Wallonie-Bruxelles
Place des Jardins de Baseilles 19 bte 15 - B5101 ERPENT
Tel 081 71 19 80 - federation@teleslocales.be - www.teleslocales.be

- Décret sur les critères de financement p.3
- Régie publicitaire Transfer p.4
- Premier événement numérique des 12 Télés locales p.5
- Outils de travail mutualisés p.6
- Numérisation des archives des 12 Télés locales p.7
- Production:
  - Télédon, la 1ère opération caritative des Télés locales p.8
  - Diffusion de longs métrages avec Wallimage p.9
  - Emission sur le volley-ball "Volley Games" p.10
  - Journal des régions "Vivre Ici" p.11
- Rôle et missions de la Fédération p.12
- Charte des Télés locales p.14

Fédération des Télés locales

Place des Jardins de Baseilles, 19 bte 15

5101 Erpent

081/71.18.80

federation@teleslocales.be

Contact

Fabien Bourgies, directeur

fb@teleslocales.be

Aujourd'hui, plus que jamais, les 11 télévisions locales de Wallonie et la télévision régionale bruxelloise s'imposent comme les acteurs incontournables sur le terrain de l'information de proximité en Fédération Wallonie-Bruxelles.

En juin 2016, elles se sont accordées, avec le soutien de la Fédération des Télés locales, à mettre en place de nouvelles synergies dans une logique de mutualisation, tant sur le plan des ressources humaines que celui des moyens techniques et numériques. Ensemble, elles ont la volonté d'accentuer leur présence sur des multiples canaux et de s'engager dans la diversification numérique.

Le Livre blanc « De télévisions locales en Médias locaux de Wallonie et de Bruxelles » qui a été remis le 16 juin au Ministre des Médias, Jean-Claude Marcourt, s'articule autour de 7 thématiques pour lesquelles les 12 télévisions et leur Fédération ont défini des objectifs et identifié des opportunités de convergences.

Six mois plus tard, c'est avec ambition que la Fédération des Télés locales révèle les 10 projets qui ont été concrétisés par l'ensemble des acteurs du secteur.

Décret sur les critères de financement

En novembre 2016, le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, sur proposition du Ministre des Médias, Jean-Claude Marcourt, a adopté un arrêté ministériel officialisant le **nouveau système de répartition des subsides** de la Fédération Wallonie-Bruxelles qui finance partiellement les télévisions locales.

Ce nouveau système a reçu **l'accord unanime de l'ensemble des télévisions locales** et fait suite au Livre blanc que les télévisions locales ont remis au Ministre des Médias en juin 2016.

Petit rappel. Il existe un système qui fixe les modalités d'octroi des subventions de fonctionnement des 12 télévisions locales. Un montant annuel est octroyé en enveloppe fermée et consiste en une partie forfaitaire identique pour toutes les télévisions locales et une partie variable. Cependant, ce système mis en place en 2011, a montré des imperfections, surtout en ce qui concerne le critère de « volume de production » qui entretient une concurrence malsaine et improductive inhérente au système de l'enveloppe fermée. Quand les uns gagnent, les autres perdent et donc chacun désire maximiser sa subvention au détriment, parfois, de la qualité des programmes.

Sans modifier les critères de subventionnement, le principe général du nouveau système - qui sera effectif en janvier 2017 - repose sur une **plus grande solidarité entre les acteurs** et sur **plus de stabilité dans la répartition des subsides** d'une année à l'autre, en empêchant des variations trop importantes. En restant dans l'enveloppe fermée, le résultat du nouveau mode de calcul permet que plus aucune télé ne perde par rapport à l'année précédente.

Alain Mager, Président de la Fédération des Télés Locales, se réjouit vivement de cette décision du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Ce nouveau mode de financement des télés locales va permettre d'asseoir une réelle **paix financière** entre elles. Les 12 télévisions pourront ainsi se consacrer sereinement à concrétiser les autres priorités définies dans le Livre blanc, notamment relever le défi de la révolution numérique et assurer la transition de télés locales à réseau local de référence.

Nouvelle régie publicitaire Transfer

En octobre 2016, les onze Télés locales wallonnes ont choisi **Tansfer** comme **régie publicitaire nationale** à l'issue d'un appel d'offre public européen.

Depuis le mois de novembre, Transfer effectue le démarchage vers les annonceurs pour la publicité nationale de tous types (spots, parrainages, partenariats, display, preroll…) et sur tous supports (diffusion linéaire, on demand, sites web…).

L'attribution du marché fait suite à un marché public entamé début 2016. La procédure de sélection a été réalisée par un jury composé d'experts des chaines et de la Fédération. L'attribution du marché est valable pour une durée de quatre ans.

Nous sommes convaincus que l'approche thématique de Transfer ainsi que ses accès aux annonceurs nationaux permettront aux chaines locales wallonnes d'engranger de nouveaux revenus qui seront investis dans la programmation et les moyens numériques, pour un service de qualité au public.

Les premiers chiffres enregistrés en novembre et décembre 2016 laissent augurer des perspectives intéressantes pour l'avenir et un développement significatif des recettes personnelles pour les Télés locales.

Premier événement numérique des 12 Télés

Le premier événement numérique des Télés locales a été organisé par la Fédération des Télés locales le 1er octobre 2016 sur le thème "***Médias & numérique : journalisme mobile, innovations technologiques, (r)évolution numérique***".

Il a rassemblé **200 membres du personnel** des 12 télés autour de **conférences et débats** menés par des professionnels des médias belges, suisses et français :

- *Martin Gouesse*, France Télévisions (France)
- *Laurent Keller*, Leman Bleu (Suisse)
- *Rémy Buisine*, Periscope (France)
- *Nicolae Schiau*, RTS (Suisse)
- *Nicolas Becquet*, manager des supports numériques à l'Echo (Belgique)
- *Arnaud Wéry*, web journaliste aux Editions L'Avenir (Belgique)
- *Xavier Degraux*, formateur et consultant en nouveaux médias (Belgique)

Monsieur Jean-Claude Marcourt, Vice-président du Gouvernement wallon et ministre des Médias, a profité de cette journée pour confirmer son soutien aux Télés locales et l'importance de cette révolution numérique.

Plus d'infos: www.teleslocales.be

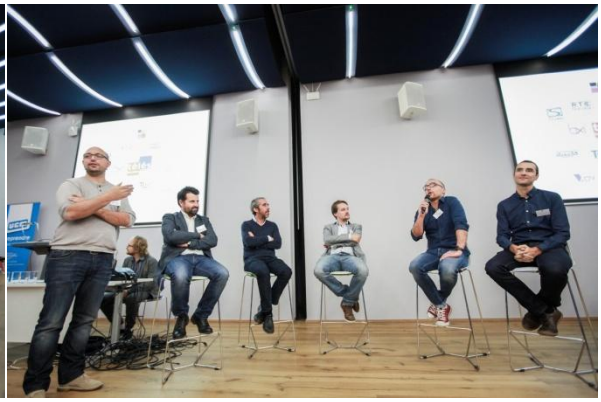

Conférences
MEDIAS & NUMERIQUE
JOURNALISME MOBILE, INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES, (R)ÉVOLUTION NUMÉRIQUE

Outils de travail mutualisés

Outil de travail commun

En 2011, la Fédération des télés locales a lancé le projet **CINERGIE** dont les objectifs sont l'optimisation du flux de travail via l'acquisition d'outils performants, la capacité à interagir avec les autres télés, la gestion centralisée de l'exploitation, de la diffusion et des archives.

Le projet est en phase de finalisation avec une 1ère vague de 7 télés: ACTV, Canal Zoom, RTC, Télévesdre, TV Lux, Télésambre et TV Com. Ces 7 télévisions ont intégré l'outil de Traffic (CRM) et Media Asset Managment (MAM) appelé « Step2e ».

RTC-Télé liège et Télévesdre sont déjà « on-air » avec ce système. Les 5 autres pourront effectuer une mise on-air dès le début 2017. Une deuxième vague composée des autres chaines est prévue dans la foulée.

Les étapes suivantes, étalées sur 2017, seront :

- La connexion centralisée pour ces 7 chaines. L'outil Step2e leur permettra de mieux communiquer entre elles, d'échanger encore plus de programmes et de créer plus de synergies.
- L'extension aux autres télévisions locales afin de constituer un réseau complet.
- L 'interfaçage avec la SONUMA pour la gestion centralisée des archives.

Réseau d'interconnexion

Le réseau d'interconnexion des 11 Télés locales wallonnes est aujourd'hui une réalité. Il s'agit d'un réseau « data et vidéo » qui les relie au sein d'un même centre de données, une sorte d'intranet des Télés locales wallonnes.

Après la mise en route fin 2015 du réseau de contribution vidéo, la mise en route du réseau data en juillet 2016 marque une forte plus-value dans les possibilités d'échanges et de synergies entre les Télés locales. La chaine régionale BX1 rejoindra ce réseau dans le courant du 1er semestre 2017. Cette avancée constituera le plus large réseau audio-visuel de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Il permettra l'échange de programmes ou partie de programmes produits en commun, tels que les émissions « Bienvenue chez vous », "Au chant du coq", ...

Il facilitera la retransmission, en direct sur toutes les télés locales, d'événements majeurs captés par une chaine et proposé à l'ensemble du public, comme les débats du Parlement de Wallonie, la Ducasse d'Ath, le Doudou, le Carnaval de Binche, la finale de la Dictée du Balfroid, les Legend Boucles de Spa,...

Enfin, il permettra la mise en place d'un journal commun « Vivre Ici » avec partage de reportages des 12 Télés locales (voir point consacré à Vivre Ici en page 11) ainsi que de la concrétisation de nombreux autres projets communs qui sont dans les cartons.

Numérisation des archives des 12 Télés locales

Le **projet NEPAL**, acronyme de **N**umérisation des **E**missions constituant le **P**atrimoine **A**udiovisuel **L**ocal de la Fédération Wallonie-Bruxelles, a pour but de **sauver les images d'archives des 12 télévisions locales** stockées jusqu'alors sur des cassettes vidéo.

Pour atteindre cet objectif, une équipe composée de documentalistes est mise en place à la Fédération des Télés locales. Le projet débute par un inventaire des archives : plus de 113.000 supports de tous types sont référencés pour les 12 fonds d'archives.

Au vu des quantités répertoriées, il n'est pas intéressant de tout numériser. Une sélection basée sur le sens et l'ancienneté des supports est mise en place dans chaque télé. Ce sont ainsi environ 48.000 cassettes, correspondant à 40.600 heures, qui sont choisies pour un sauvetage prioritaire. Outre le sauvetage du support, ce sont également les conduites, les informations indiquées sur les cassettes et leurs boîtiers ainsi que les contenus des bases de données qui sont préservés pour être ré-exploités.

La **SONUMA** (Société de numérisation et de valorisation des archives audiovisuelles), initiative de la Wallonie, de la RTBF et de la Fédération Wallonie-Bruxelles, est en charge de la numérisation et de la commercialisation de ces archives. Fin 2015, elle choisit la société **MEMNON** comme prestataire de services pour la numérisation des cassettes des Télés locales. En janvier 2016, la numérisation des quelques 48.000 supports, débute et devrait être terminée en 2018.

En janvier 2017, l'équipe Népal débute le visionnage, le découpage et l'indexation des heures d'images numérisées avec les outils de la SONUMA. L'opération prendra de nombreux mois mais reste indispensable pour la valorisation de ce patrimoine.

Afin d'assurer la continuité du travail entamé et de permettre l'enrichissement de toutes ces heures d'images numérisées, la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Fédération des télés locales se sont entendues sur les termes d'une convention pluriannuelle qui sera signée au début de l'année 2017.

La signature de cette convention permettra de sauver et commercialiser les archives audiovisuelles des Télés locales francophones, en péril depuis de nombreuses années. Protéger des méfaits du temps leur patrimoine, construit jour après jour durant plus de 30 ans, et dans lequel le grand public aime se replonger avec nostalgie. Faire revivre les moments forts des régions, des communes, des villages ou les heures de gloire de personnalités locales. Alimenter la télévision de demain avec des images d'hier.

Télédon, la 1ère opération caritative des Télés locales

En Belgique, chaque année, 400 personnes décèdent faute d'un organe disponible et 250.000 personnes ont besoin de sang pour guérir. Demain ou à toute heure, chacun peut avoir besoin d'un organe ou de sang.

Le Télédon est une **opération de sensibilisation** dont l'objectif est de récolter des déclarations de **dons d'organe** ou de volonté de devenir **donneur de sang**.

Cette opération de sensibilisation fut réalisée une première fois en 2015 à l'initiative de l'ASBL SDO-ALEXANDRE, une association reconnue depuis 10 ans pour son travail et son expertise dans le domaine de la sensibilisation au don d'organes. Grâce à la collaboration de **NOTELE**, l'opération a rencontré un grand succès : en 15 jours de campagne, quelque 1.700 déclarations de dons d'organes ont été enregistrées, soit 3,5 fois plus que pour une année normale, et quelques 225 nouveaux donneurs de sang se sont manifestés.

TELEDON
Don de soi - Don de vie

L'objectif de 2017 est de déployer ce projet sur tout le territoire de Wallonie et de Bruxelles, et donc de toucher plus de 4.500.000 de personnes et ce, avec l'appui du réseau des **12 télévisions locales francophones** qui ont décidé d'être partenaire de l'opération.

La campagne se déroulera **du 3 au 20 mai 2017**. Les 12 télévisions locales de Wallonie de Bruxelles ainsi que la BRF sont les partenaires structurels du TELEDON. Ils permettront d'assurer un relai médiatique important de l'opération à travers une campagne de spots de promotion et à travers un travail rédactionnel intensif.

Le **samedi 20 mai**, pour clôturer la campagne, une **grande soirée télévisée** en direct et en public, depuis Tournai Expo, sera diffusée sur toutes les chaînes.

La soirée sera rehaussée par la présence d'artistes de variétés qui ont accepté de prêter leur concours à cette action généreuse.

Le Télédon ne demande pas un don d'argent mais un geste solidaire, un don de vie pour en sauver d'autres.

Plus d'infos: www.teledon.be

Collaboration avec Wallimage pour la diffusion de longs métrages

Les Télés locales souhaitaient depuis longtemps mettre à l'honneur la **diversité de la production cinématographique wallonne**.

Grâce à un tout nouveau partenariat avec **Wallimage**, elles pourront bientôt offrir des longs métrages à leurs téléspectateurs.

Une fois par mois, un long métrage qui a été soutenu par le Fonds Wallimage sera diffusé sur le réseau des 12 Télés locales.

Plusieurs partenariats ont déjà été signés pour **7 films** :

- **Versus Production** pour les films "***En territoire indien***" de Lionel Epp, avec François Berléand, Jérémie Rénier, Claire Keim et Bouli Lanners, ainsi que "***Ultranova***" de Bouli Lanners.

- **Tarantula** pour le film "***Congorama***" de Philippe Falardeau avec Olivier Gourmet, Paul Ahmarani.

- **ECL** pour le film "***Miss Montigny***" de Miel van Hoogenbemt avec Sophie Quinton, Ariane Ascaride, "**Innocence**" de Lucile Hadzihalilovic, avec Zoé Auclair, Lea Bridarolli, Bérangère Haubruge, Marion Cotillard et Hélène de Fougerolles, et "**Le plus beau jour de ma vie**" de Julie Lipinski, avec Hélène de Fougerolles, Jonathan Zaccaï, Marisa Berenson et François Berléand.

- **Climax Film** pour le film "***Un honnête commerçant***" de Philippe Blasband avec Benoît Verhaert, Philippe Noiret et Yolande Moreau.

L' émission sur le volley-ball, "Volley Games"

Dès le 17 février, le volley-ball sera mis à l'honneur dans un nouveau magazine intitulé "**Volley Games**", produit et diffusé par le réseau des 11 télés locales wallonnes.

L'objectif est de **mettre en avant ce sport sous exposé dans la partie francophone du pays** et qui compte pourtant pas moins de 25.000 affiliés, ce qui le classe parmi les sports d'équipes les plus populaires.

Au programme de chaque numéro :

- ✓ Kaléidoscope : résumé de plusieurs matchs de la semaine.
- ✓ Gros plan : portrait d'un joueur, présentation du volley-ball handisport, ...
- ✓ Geste technique : apprendre les gestes techniques de la discipline.

Présenté par **Manu Lebrun** (Télévesdre), "Volley Games" sera diffusé chaque **vendredi du 17 février au 28 avril 2017,** durant le championnat de volley national masculin et féminin.

Une page **Facebook** dédiée à l'émission sera également mise en ligne afin de fédérer et créer de l'interaction avec les passionnés de volley-ball.

Le journal des régions, "Vivre Ici"

Au printemps, le réseau des 12 Télés locales lancera un journal des régions quotidien, baptisé "**Vivre Ici"**.

Du lundi au vendredi, à midi, "Vivre Ici" proposera une sélection de **reportages des journaux télévisés** des 12 Télés locales : sujets d'actualité, sujets magazine, et brèves, avec un traitement local de l'actualité.

Le collège des rédacteurs en chef des TVL s'est emparé du projet pour affiner le concept et mettre au point plusieurs numéros pilotes. Un comité de rédaction spécifique sera chargé de la sélection des reportages qui seront fournis par les rédactions des 12 télés locales en fonction d'une ligne éditoriale claire. Il s'agira d'une sélection de reportages susceptibles de concerner tous les téléspectateurs de la Fédération Wallonie-Bruxelles. L'objectif est d'attirer l'attention sur des sujets dont ils n'auraient jamais eu connaissance par un autre biais.

Le journal des régions Vivre Ici sera également **accessible aux sourds et malentendants.**

Ce « JT » du réseau des Télés locales est baptisé "Vivre Ici" en référence à la plateforme internet consacrée à l'info de proximité créée en collaboration avec la RTBF: www.vivreici.be. Si les Télés locales ont choisi ce nom, c'est pour renforcer la visibilité de cette marque et la positionner dans l'esprit des citoyens comme une référence de l'information de proximité. Dans cet esprit, des collaborations avec le site www.vivreici.be sont prévues.

Jamais jusqu'ici les 12 télés n'avaient collaboré ensemble de manière quotidienne et dans un domaine aussi fort que l'actualité tout en préservant leur indépendance et ligne éditoriale de proximité.

Définition des missions de la Fédération des Télés locales

Conformément à la volonté de mettre en place des synergies dans une logique de mutualisation, les Télés locales ont travaillé sur la **définition du rôle et des missions de leur Fédération**. Le Ministre des Médias, Jean-Claude Marcourt, a appuyé ces nouvelles missions dans le cadre de la procédure de renouvellement de la reconnaissance et du financement de la Fédération des télés locales pour les 5 prochaines années.

Les 12 Télés locales ont délégué à la Fédération des Télés locales certaines **missions** précises pour lesquelles elles estiment être plus fortes ensemble qu'individuellement.

Le rôle de la Fédération est d'exécuter ces missions déléguées, tandis que le rôle des télévisions est de soutenir la Fédération dans l'exécution de ses missions.

1. Missions de représentation

- Assurer auprès des instances de tutelle, politiques, institutionnelles et privées, la défense, la représentation et la promotion des Télés locales, et mettre en avant leurs missions et leur rôle indispensable de service de proximité.
- Augmenter la notoriété du secteur et améliorer son image.

2. Missions de veille stratégique

- Effectuer une veille sur l'évolution légale, décrétale, réglementaire qui touche aux structures et activités des membres.
- Maintenir à jour les cadastres ressources humaines, techniques et numériques, ainsi qu'un vade-mecum des Télés locales.

3. Missions de coordination

- Développer des collaborations transversales dans plusieurs domaines : technique, numérique, formations,...
- Offrir des services opérationnels experts pour une gestion plus efficace de leurs activités et leur développement, notamment en matière de ressources humaines, analyses légales et affaires juridiques.
- Contribuer à augmenter les moyens financiers de tous ses membres par la recherche de sources de financement.
- Finaliser le projet de numérisation des archives.
- Gérer les contacts entre la régie publicitaire nationale et les Télés locales.
- Accompagner les projets de mutualisation dans l'objectif de réaliser des économies d'échelle et soutenir les initiatives de plus grandes synergies entre ses membres.

4. Missions de soutien

- Garantir le respect des engagements souscrits solidairement entre ses membres au sein de la Charte des Télés locales.
- Veiller à contribuer au maintien et à l'amélioration d'un esprit de collaboration entre ses membres.
- Assurer le développement harmonieux du secteur et de chacun de ses membres dans la perspective de l'amélioration constante de l'offre des Télés locales.

La Charte des Télés locales

Afin de parvenir aux objectifs de synergies inscrits dans le Livre blanc, afin d'accentuer la solidarité les unes envers les autres et de poser un geste fort, les Télés locales ont décidé **d'officialiser leurs engagements par la signature d'une "Charte des Télés locales"**.

Charte des Télés locales

1. Les Télés locales entendent consacrer leur implantation territoriale et renforcer leur mission de service public.

2. Elles réaffirment leur autonomie rédactionnelle sur leur zone de couverture.

3. Elles s'accordent, pour ce faire, à mettre en place les synergies nécessaires dans une logique de mutualisation, notamment sur le plan des ressources humaines, sur celui des moyens techniques et celui des moyens numériques.

4. Elles souhaitent assurer une "paix financière" entre elles grâce à un système de répartition des subsides sous l'angle du partenariat et non de la concurrence.

5. Elles se proposent de créer des événements communs en vue de renforcer leur visibilité. Le groupe des télévisions wallonnes se propose, outre, de renforcer leur image de marque et d'adopter une identité transversale.

6. Elles s'engagent dans la diversification numérique et se mobilisent pour accélérer leur mutation en Médias de proximité souples, dynamiques et très réactifs, diffusant leurs contenus adaptés à toutes les plates-formes.

7. Elles se rassemblent au sein d'une Fédération qui aura pour mission d'assurer le respect de la présente charte et pourra coordonner les synergies et mutualisations qui seront mises en place à quelque niveau que ce soit et de veiller à la loyauté née des engagements souscrits solidairement.